

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

NOUVELLES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT POUR LES INSCRIPTIONS

A PARTIR DU 13 DÉCEMBRE 2021



Il faudra vous connecter sur le nouveau portail famille

Pour les inscriptions :



1 – Les dossiers papier doivent obligatoirement être faits pour l'année scolaire en cours et doivent être envoyés au service Alsh pour enregistrement :

- par mail : alsh@agglo-cobas.fr

OU

- par courrier : Alsh 2, allée de l'Infante LA HUME – 33470 GUJAN-MESTRAS

OU

- déposés dans la boîte aux lettres au portail de l'Alsh 2 allée de l'Infante à LA HUME

2 – Possibilité de faire les inscriptions via le portail famille ou par courrier :

jusqu'à 2 jours au plus tard avant chaque semaine pour les vacances et avant chaque mercredi

- Possibilité de modifier vos coordonnées et les renseignements de vos enfants sur le portail famille

Toute modification demandera une validation du service ALSH

Pour la facturation :

Le paiement s'effectuera après service fait.

1 facture mensuelle vous sera envoyée par mail en début du mois suivant → le règlement devra se faire sur le portail famille ou par courrier au plus tard **20 jours après**

Pour les annulations et les remboursements :

Les annulations se feront par les familles :

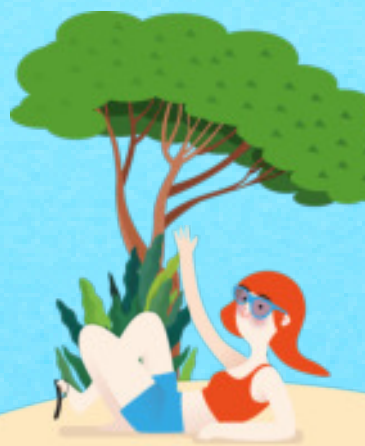
Elles pourront se faire **jusqu'à 7 jours avant** chaque semaine de vacances et avant chaque mercredi pour que la période ne soit pas facturée

Les remboursements sur justificatifs :

Le justificatif d'absence devra être fourni dans les **72 h au plus tard** pour que la période ne soit pas facturée

Pour les motifs suivants :

- maladie de l'enfant
- perte d'emploi de l'un des parents
- voyage scolaire
- modification du calendrier scolaire
- crise sanitaire



POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE VOUS POUVEZ JOINDRE

LE SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS 05 57 15 11 56 OU 05 56 66 63 91